

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19946 - 77EME ANNÉE

Le Congrès de l'UICN souligne l'urgence d'agir contre l'extinction de masse causée par la quête du profit -1-

La Réunion laboratoire de l'extinction des espèces soulignée par l'UICN

Le Congrès de l'UICN qui se tient actuellement à Marseille souligne la menace considérable créée par une extinction massive en cours provoquée par une seule espèce, l'être humain. Depuis sa colonisation par la France au 17e siècle, La Réunion a subi la disparition d'une grande partie de sa flore et sa faune en raison de son exploitation guidée par la quête du profit.



Depuis l'apparition de la vie sur Terre depuis plusieurs années, notre planète a connu plusieurs extinctions massives des espèces vivantes. Elles s'expliquent par des phénomènes classés naturels : réactions chimiques changeant la composition de l'atmosphère, chute d'astéroïdes. Ces phénomènes ont aussi pour conséquence de libérer des espaces occupés par des espèces disparues. L'extinction de masse survenue il y a environ 60 millions d'années a ainsi permis aux mammifères de supplanter les reptiles au sommet de la chaîne alimentaire sur les terres émergées.

Or, l'UICN souligne que l'époque actuelle est celle d'une extinction de masse, car les espèces disparaissent à un rythme 100 à 1000 fois plus rapide qu'en moyenne. La particularité de cette extinction est sa cause. Elle résulte avant tout du mode de vie de la minorité d'une espèce : l'être humain.

Pendant plus de 95 % de son

existence, la totalité de l'espèce humaine vivait en symbiose avec son environnement. La première rupture est survenue avec le développement de l'agriculture : le superprédateur n'avait plus besoin d'être un chasseur-cueilleur nomade pour se nourrir. Il pouvait devenir sédentaire et produire plus que ses besoins. Le rapport avec la nature a alors changé.

La colonisation et le capitalisme ont accentué le fossé entre l'être humain et son environnement, car la nature comme l'humain sont des sources de profits.

Au nom de ce profit, La Réunion a subi une extinction massive, avec la disparition des grands animaux qui n'avaient pas de prédateur, tels que le solitaire de Bourbon ou les tortues terrestres. La forêt primaire des bas a été détruite pour faire place à une société de plantation exportant des produits de luxe de l'époque comme les épices, le café puis le sucre vers la

France. Les arbres étaient aussi une source d'énergie pour assurer la cuisson des aliments, faire fonctionner les machines à vapeur des usines ainsi que celles des trains quand il n'y avait pas de charbon disponible.

Lors de sa prise de possession par la France, La Réunion était une grande forêt. Il a suffi d'un siècle pour tout bouleverser. Seul le relief des Hauts a permis d'éviter une disparition totale de la biodiversité réunionnaise. Le Parc national assume la responsabilité de préserver cet héritage.

Notre île est devenue méconnaissable. Cette extinction de masse s'est déroulée bien avant qu'il existe une prise de conscience écologique. Elle préfigure ce qui attend la Terre si la quête de profit continue de guider les actions.

(à suivre)

M.M.

Huguette Bello rencontre les proviseurs des lycées de La Réunion

La Région, le Rectorat et les proviseurs ensemble pour la réussite lycéens

Les lycées sont une compétence importante de la Région Réunion, responsable de la construction, de l'entretien et du personnel technique de ces établissements. Hier, Huguette Bello, présidente de la Région, a rencontré les proviseurs des lycées qui ont fait part de leurs préoccupations. Afin de mieux y répondre, la Région a proposé la création d'une instance paritaire associant la collectivité, le Rectorat et les proviseurs, proposition unanimement approuvée.

« Je considère qu'il y a un seul et unique projet qui nous rassemble aujourd'hui, celui de la réussite éducative des élèves réunionnais. Le dialogue est le pilier de la politique éducative que je porte avec la nouvelle majorité au sein de la Région ». Ce sont les premiers mots prononcés par Huguette Bello, Présidente du Conseil Régional, qui a reçu ce hier matin les proviseurs des lycées, aux côtés de Chantal Manes-Bonnisseau, Rectrice de l'Académie de La Réunion.

Cette rencontre, organisée à l'initiative de la collectivité régionale, a permis aux chefs d'établissements des lycées de La Réunion de faire part de leurs retours de terrain, en terme de fonctionnement, de ressources humaines ou de



moyens. Certaines préoccupations évoquées ont été entendues et prises en compte par la Présidente de la Région et son équipe.

Huguette Bello l'a rappelé : l'objectif de la nouvelle majorité est de construire une politique éducative ambitieuse et juste à travers un dialogue constant entre les services de la Région et l'Académie de La Réunion. Afin de maintenir cet échange constant, la Présidente a ainsi proposé la mise en place d'un groupe partenarial tripartite composé de représentants de la Région, du Rectorat et des proviseurs qui permettra d'apporter

une réponse concrète aux problèmes auxquels sont confrontés les établissements scolaires.

Cette proposition a recueilli l'approbation unanime des participants.

La séance s'est enfin clôturée sur le rappel de l'objectif commun porté par les autorités et représentants du monde éducatif présents ce matin : la réussite éducative des jeunes Réunionnais est la priorité.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Liste rouge de l'UICN : « Nous sommes de 100 à 1000 fois au-dessus des taux normaux d'extinction »

Le Congrès mondial de l'Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN) se tient tous les quatre ans. Cette édition a pris des allures de répétition générale, avec en ligne de mire, la COP26 de Glasgow, en Écosse, en novembre 2021, pour le réchauffement climatique et, en 2022, la COP15 de Kunming, en Chine, pour la biodiversité. La Liste rouge de l'UICN comprend désormais 138.374 espèces dont 38.543 sont menacées d'extinction.

L'UICN a publié samedi 4 septembre, à l'occasion de son congrès mondial à Marseille sa très attendue « Liste rouge des espèces menacées », baromètre de la destruction de notre environnement, qui sera pour la première fois accompagnée d'une « Liste verte », recensant les succès en matière de conservation. Depuis 1964, les experts de l'Union Internationale de Conservation de la Nature publient ce recensement, classant espèce par espèce, sur une échelle de neuf catégories (de celles qui ne suscitent pas d'inquiétude à un définitif « éteinte ») des dizaines de milliers d'animaux, plantes et organismes vivants.

Les experts de l'organisation ont, au fil des ans, évalué et réévalué près de 135.000 espèces, dont près de 28 % sont aujourd'hui considérées comme menacées. « Les tendances montrent que nous sommes de 100 à 1.000 fois au-dessus des taux normaux d'extinction (...). Si l'augmentation se poursuivait à ce rythme, nous serons bientôt confrontés à une crise majeure », explique à l'AFP Craig Hilton-Taylor, patron du département qui gère la Liste rouge à l'UICN.

La dévastation de la nature par l'Homme, qui réduit drastiquement les habitats de la faune sauvage, ainsi que la surexploitation de certaines espèces, la chasse, la pêche et les trafics ont mis à mal le vivant. Mais, scientifiques et experts de la faune et de la flore s'inquiètent de plus en plus des effets du réchauffement climatique.

Des changements de catégorie ont déjà été expliqués en partie par la crise du climat, qui peut affecter directement les conditions de vie

de certaines espèces, voire leur biologie même, par exemple les cycles de reproduction. Le passage d'une catégorie à l'autre peut avoir d'importantes conséquences pour une espèce, en termes d'incitation à durcir ou assouplir une législation, mais aussi de visibilité ou de financements. Il y a beaucoup de lobbying autour des révisions de la liste, reconnaît d'ailleurs Craig Hilton-Taylor. Et plutôt dans le sens d'éviter à certaines espèces emblématiques le passage dans une catégorie moins menacée. « Il y a beaucoup d'inquiétudes car, si une espèce descend d'une catégorie, les investissements s'arrêteront. C'est là que le statut vert va aider », explique le responsable.

Ce statut vert, ou liste verte, sur lequel l'UICN travaille depuis presque une dizaine d'années, va être attribué officiellement pour la première fois lors du congrès de Marseille. Il vise à labelliser les succès des programmes de conservation d'espèce menés dans des aires protégées notamment. Il prend en compte des critères de gouvernance et de planification et bien sûr, les résultats obtenus. L'objectif, selon le patron de la « Liste rouge », c'est de pouvoir « mesurer que [les] efforts sont couronnés de succès » : si nous n'avions rien fait, où en serait cette espèce ? Et si nous arrêtons tous nos efforts maintenant, que se passerait-il pour elle ? ». Il est toujours temps d'agir, les extinctions ne sont pas une fatalité.

**« Les animaux menacés d'extinction ont le malheur d'avoir l'homme comme prédateur. »
Hassen Mazouz**

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

La divizyon i afébli, l'antante i ranfors : in prinssipe dan la lite ?

Dalon, dalone, mézami,

Mi koné pa si mwin la fine rakonte azot zistoir-la, mé i fé pa rien, pars répété la pa in mové métode pédagozik, an kontrèr. In pé i di mèm la répétission sé in klé pou bien amontré. Donk, ala mon zistoir : Sa in létidyan alzèrien la rakonte amwin sa dann bande zané soissante, kan la guèr lété fine arété dann son péi é ké li l'avé arkomanss son zétide apré la guèr fé konm patriyote dann l'armé libérassion nassyonal(ALN)-li lété lyètnan dann l'armé-la.

Donk dann tan-la li lété dann in kan militère dsi la frontyère avèk la tinizi-in péi voisin avèk l'aljéri é l'avé gingn son lindépendans san tro fé la guèr libérassion. Donk li lété liètnan d'garde kan in bataye la pète rant dè konbatan : in zand'ralé poussé ké lavé mal tourné. Lo dé boug té fine ariv o kou, koud'poin, koud'pyé kan li la pass par la épi banna l'arété. Li la domande kossa l'arivé ; inn konm l'ote la rakonte son zistoir, in ladi-la fé, la di la pa fé pa possib konm i ariv si tan tèlman d'foi dann in sossyétémém an tan d'guèr.

Apré avoir ékoute azot, li la pran lo pli an kolère, li l'amenn in pé dann in ron ké l'avé formé épi la di son l'ède de kan : « Amare in bra boug-la déyèr son do, nout dé li i sava fou in kou ! »

Lo boug la di :

« Mon lyètnan sa la pa zist in n'afèr konmsa ! Si wi amare mon bra déyèr mon

do, koman wi vé mi gingn fou in kou égal a égal avèk ou ? An pliiss ou lé gradé. »

Lo lyètnan la réponde ali :

« Nou néna in l'ènmi sé l'armé fransèze arzoute èk sa toute bande trète la par raporte l'aljéri. Si wi bataye avèk in soldat l'aln é si in bonpé i fé konmsa sé konmsi, é sa i fé ziska la tête, nout l'armé lé konmsi in bra lé anmaré dann do épi li sava o fron konmsa konte l'ènmi ? Avèk kèl shanss viktoir, mi pé domande aou. Wi vé, wi vé pa, mé wi afébli noute konba. »

Lo boug la kalkil in kou épi li la di : « Mon lyètnan, mi konpran aou bien, mé si in solda l'Aln la fé amwin in krass, kossa mi fé ? ». Lyètnan la réponde : « Avèk li wi diskite é an tan ké solda lo mèm kan wi sèye trouv lo méyèr solission. ». Avèk lènmi, sé inn'ote afère.

Mi di azot sa konmsa mé mi panss sa i mérite in réflékssion pou toute sak i amenn la lite dann mèm sanss : afébli pa li, ranforss ali, dann lintéré noute pèp bien antandi.

Nb Pou kissa mi ékri sa? Pou sak i pé tire parti, pou mwin é pou lé zote, pou toute sak i panss zot péi touzour é toultan kan lé shoze i tourn ron ékan zot i tourn pa ron avèk in n'afère inportan pou nou, noutepéi ?

Justin